

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
- : - : - : - : - : - : - :
REGION DE L'ADAMAOUA
- : - : - : - : - :
DEPARTEMENT DU FARO ET DEO
- : - : - : - : - : - : - :
COMMUNE DE GALIM TIGNERE
- : - : - : - : - : - : - :
SECRETARIAT GENERAL
- : - : - : - : - : - : - :
- : - : - : - : - : - : - :



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
- : - : - : - : - : - : - :
ADAMAWA REGION
- : - : - : - : - : - : - :
FARO AND DEO DIVISION
- : - : - : - : - : - : - :
GALIM TIGNERE COUNCIL
- : - : - : - : - : - : - :
GENERAL SECRETARIAT
- : - : - : - : - : - : - :
- : - : - : - : - : - : - :

DECISION N° **01**/D/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM-GT/2026 DU **01 JUN 2026** PORTANT
ATTRIBUTION DES MARCHES PASSES PAR L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/R-AD/D-
FD/C-GT/SG/SIGAMP/2026 DU 20/04/2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE : CONSTRUCTION DE NEUF
BOUTIQUES AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE DE DIMENSION (4*4) (LOT1), CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE CINQ BOUTIQUES A LEGGAL GORO (LOT2), CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AU
NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE (LOT3) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, AUTORITE CONTRACTANTE,

- Vu la Constitution ;
- Vu Le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
- Vu le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu La circulaire N°0001879/LC/MINFI du 31 décembre 2025 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'Exercice 2026
- Vu La Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
- Vu l'arrêté N°000012/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'Election du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Galim-Tignère, Département du FARO ET DEO, Région de l'ADAMAOUA.
- Considérant **L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2026 DU 20/04/2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE : CONSTRUCTION DE NEUF BOUTIQUES AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE DE DIMENSION (4*4) (LOT1), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ BOUTIQUES A LEGGAL GORO (LOT2), CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE (LOT3) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE**
- Considérant le procès-verbal **N°02/PV/DetF/CIPMP/2026** de la séance d'Ouverture des plis dudit Dossier par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Galim-Tignère en date du 22 Mai 2026 et
- la lettre **N° 07//CIPM/2026** du 29 Mai 2026, du Président de la CIPM portant proposition d'attribution, reçue le 29 Mai 2026

- DECIDE :-

ARTICLE 1^{er} : Les Marchés objet de l'appel d'offre sus visé, sont pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à :

N° LOT	MAITRE D'OUVRAGE	OBJET	ENTREPRISE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
1	Maire de la Commune de Galim-Tignère	CONSTRUCTION DE NEUF BOUTIQUES AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE DE DIMENSION (4*4) (LOT1)	ETS ALIMA Tel :675088715	41 999 933	03 mois	Attributaire
2	Maire de la Commune de Galim	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ BOUTIQUES A LEGGAL GORO (LOT2)	ETS COCOM Tel :682550078	17 999 747	03 mois	Attributaire
3	Maire de la Commune de Galim	CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE (LOT3)	GROUPEMENT ETS ALIMA ET ETS MADI ET FILS Tel 678149426	14 991 043	03 mois	Attributaire

ARTICLE 2 : (1) : L'entreprise suscitée ne peut exécuter le Marché à elle attribuée, qu'après la signature du contrat y relatif.

(2) Le délai d'exécution court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer des travaux.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Galim-Tignère le 10 1 JUN 2026

Le Maire
(Autorité Contractante)

Ibrahim Yaya



AMPLIATIONS :

- PREFET/F&D
- DDMAP F&D
- ARMP/AD
- CIPM-C-GT
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



COMMUNIQUE N°01/C/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2026 DU
PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES MARCHES PASSES PAR L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°02/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/2026 DU 20/04/2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE : CONSTRUCTION DE NEUF BOUTIQUES AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE DE DIMENSION (4*4) (LOT1), CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ BOUTIQUES A LEGGAL GORO (LOT2), CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE (LOT3) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE

- FINANCEMENT: **BIP 2026**
- Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, **Autorité Contractante**, Communique :
- Par Décision N°01/D/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2026 du les ETS indiqués dans le tableau ci-dessous ont été retenus comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offre suscitée :

N° LOT	OBJET	ENTREPRISE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
1	CONSTRUCTION DE NEUF BOUTIQUES AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE DE DIMENSION (4*4) (LOT1)	ETS ALIMA Tel :675088715	41 999 933	03 mois	Attributaire
2	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ BOUTIQUES A LEGGAL GORO (LOT2)	ETS COCOM Tel :682550078	17 999 747	03 mois	Attributaire
3	CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AU NOUVEAU MARCHÉ DE GALIM-TIGNERE (LOT3)	GROUPEMENT ETS ALIMA ET ETS MADI ET FILS Tel 678149426	14 991 043	03 mois	Attributaire

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la Mairie de GALIM-TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande. Passé ce délai le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

07 JUIN 2026

Galim-Tignère le _____

Le Maire

(Autorité Contractante)



AMPLIATIONS :

- PREFET -F&D
- DDMAP F&D
- ARMP/AD
- CIPM-C-TG
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- FEICOM
- CHRONO/ARCHIVES